

Au fil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse, Vol. 16, n° 2
C.P. 100, Saint-Charles, GOR 2T0



Photo : Paul St-Arnaud

Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse



Conrad Paré, président : **887-3238** conpar@globetrotter.net
Roger Patry, trésorier : **837-0899**
André Beaudoin, secrétaire : **642-5343**
Léopold Duquette : **887-3004** lduquette@megaquebec.com
Monique Breteau, : **837-1901**

Lise Fleury-Gosselin : **887-6030** fleuryl@globetrotter.net
Réjean Bilodeau : **789-3664**
Paul St-Arnaud : **884-4128**

Membres honoraires

0019 Benoît Lacroix
0003 Rosaire St-Pierre
0006 André Beaudoin
0008 Claude Lachance
0016 Fernand Breton
0038 Claudette Breton
0033 Roger Patry

Notre page couverture

La Société historique de Bellechasse, par l'entremise de son photographe, Paul St-Arnaud, est heureuse de saluer la charmante municipalité de Honfleur qui fête cette année son centième anniversaire.

Notre page de fin de bulletin

Quelque part en Bellechasse, le long de la rivière Etchemin, Paul St-Arnaud nous rappelle que la poésie peut s'écrire en images.



Territoire de la Société historique de Bellechasse : Armagh, Beaumont,

Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

Responsable de la rédaction : André Beaudoin, **Collaborateurs :** Charles-Henri-Bélanger, Réjean Bilodeau, Conrad Paré **Relecture :** Louise Bélanger. **Inscription et renouvellement :** Lise Fleury- Gosselin.

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leur auteur. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, *Au fil des ans* est publié quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la **Fédération des sociétés d'histoire du Québec**.

Cotisation annuelle : **20 \$**

Adresse postale : C.P. 100, Saint-Charles, **GOR 2T0**

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada

Envoi de publication canadienne, numéro de convention 04695

Sommaire

Sommaire **2**

Mot de la rédaction **3**

Facteurs d'orgues au XIX^e siècle à Saint-Henri et à Saint-Charles! **4**

Richard Bilodeau, un Bellechassois au pied marin **5**

La diaspora bellechassoise : Phillipe Dorval, pionnier en Abitibi **10**

Foin de grève **14**

À la mémoire du soldat Cameron **20**

Message annuel du président de la SHB **24**

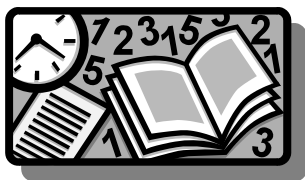
Situation financière de la SHB en 2003 **25**

Mots codés **27**

Au fil des mois **28**

Bibliothèque *L'Évasion* 55, rue de la Fabrique Sainte-Claire

Heures d'ouverture



Du 24 juin au 3 septembre 2004

Mardi : 14 h à 16 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 19 h à 21 h

Du 7 septembre 2004 au 24 juin 2005

Mardi : 14 h à 16 h

Mercredi : 14 h à 16 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 19 h à 21 h

Tél. : 883-2275 Responsable : Marielle Gosselin : 883-3314

Beaumont

«Témoin de l'époque seigneuriale»

Visites commentées de la bibliothèque «Vieux presbytère», de l'église et des deux chapelles de procession.

19 juin au 22 août 2004

10 h à 17 h

Entrée gratuite

Bibliothèque Luc-Lacourcière
64, chemin du Domaine, Beaumont (Qc)
tél. : 837-2658

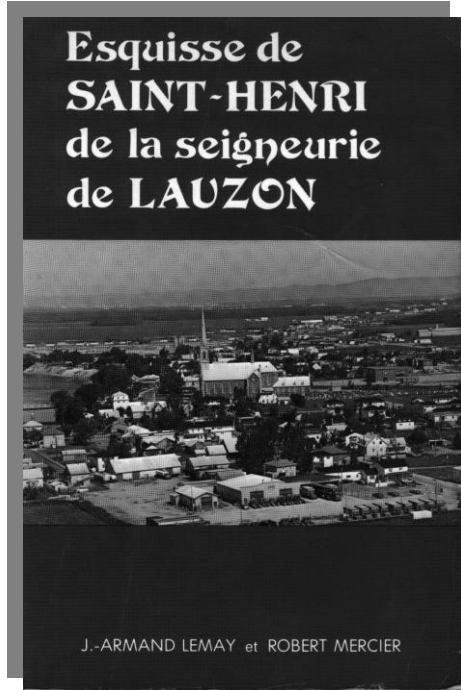
Mot de la rédaction

par André Beaudoin

Les monographies paroissiales

Nous présentons dans cette parution quelques intéressants extraits d'une monographie de la paroisse de Saint-Henri, parue en 1979, sous le titre *Esquisse de Saint-Henri de la Seigneurie de Lauzon*. Rappelons pour nos lecteurs un peu plus éloignés géographiquement, moins au fait de l'actualité régionale, que Saint-Henri fait partie intégrante du territoire de la MRC de Bellechasse depuis une couple d'années.

Dans l'introduction du volume de 571 pages, publié à l'occasion du centenaire de la première messe célébrée dans le temple gothique actuel de Saint-Henri, les auteurs, J.-Armand



Lemay et Robert Mercier*, soulignent les contraintes et les limites de leurs recherches. Toutefois, comme c'est le cas dans de nombreuses monographies paroissiales, le fruit de leur patient travail s'avère très précieux pour la sauvegarde et la mise en valeur du riche héritage historique québécois.

Au fil des années, les différentes monographies de paroisse que les collaborateurs d'*Au fil des ans*, ont consultées se sont avérées d'indispensables compagnons de travail quand il s'agissait d'entreprendre ou d'approfondir un sujet d'article. Parmi ces auteurs, l'abbé Jules-Adrien Kirouac, qui écrit au début du siècle précédent une remarquable histoire de la paroisse de Saint-Malachie. Et comme les bons écrits transcendent les époques, l'œuvre de l'abbé Kirouac fera partie intégrante de la monographie de cette paroisse qui paraîtra en 2007.

Un des grands mérites de l'abbé Kirouac est d'avoir consacré un chapitre à l'histoire de la paroisse de Saint-Léon-de-Standon et un autre chapitre à l'histoire de Saint-Nazaire. On se rappellera que ces

deux localités sont des détachements de Saint-Malachie.

L'autre versant de la montagne

En 1925, un autre ecclésiaste, l'abbé Wilfrid Roy, publiait une monographie également remarquable qui constitue de nos jours un classique sur l'histoire de Saint-Magloire-de-Bellechasse. L'abbé Roy dressait le portrait d'une communauté rurale qui avait franchi le difficile cap des années de pionniers et qui envisageait l'avenir avec optimisme. Quatre-vingts ans plus tard, Saint-Magloire, comme de nombreux villages de Bellechasse et du Québec «lutte pour freiner la chute de sa population et pour garder ses institutions, *Le Soleil*, 14 mars 2004». Bref, le développement, voire la survie en région est un perpétuel défi. En guise de conclusion, nous invitons le lecteur à se référer à notre chronique de fin de bulletin *Au fil des mois*.

* J.-Armand Lemay et Robert Mercier écrivent avec modestie : « Le livre que nous présentons aujourd'hui ne se veut pas une histoire au sens propre et précis du mot. Pourquoi? Parce que l'histoire est une grande dame qui a ses exigences et qui n'aime pas être courtisée par des amateurs. »

Facteurs d'orgues au XIX^e siècle à Saint-Henri et à Saint-Charles!

par André Beaudoin

En parcourant la monographie paroissiale de Saint-Henri, nous sommes surpris d'apprendre qu'un facteur d'orgues a exercé son art dans notre région au XIX^e siècle! Notre étonnement pourrait se comparer à l'historien qui dans cent ans découvrirait qu'il y a eu un fabriquant d'ordinateurs en Bellechasse à notre époque. Grâce à J. Ant.-Armand Lemay, organiste et auteur de l'album souvenir de Saint-Henri nous apprenons quelques détails intéressants à ce sujet.



J. Ant.-Armand Lemay

«Le premier orgue installé à Saint-Henri fut fabriqué à l'usine de M. Pierre Beaudoin, au rang Grillade à Saint-Henri même. L'orgue fut placé dans le transept de la chapelle du Sacré-Cœur, près du cœur, côté sud de l'église. L'abbé Alexis Mailloux en fut le premier organiste. Monsieur Beaudoin était renommé comme un facteur d'orgues d'assez grande importance. La paroisse de Saint-Gervais fit l'acquisition d'un des

orgues en 1859. M. W. Sabatier, fameux musicien virtuose compositeur, organiste, en démontra la puissance et la sonorité parfaite. Presque à la même époque, la paroisse de Sainte Marie de Beauce fit aussi l'achat d'un orgue. Monsieur Beaudoin vendit un autre orgue à la paroisse de l'île Verte en 1872. Pierre Beaudoin décéda à Lévis en 1882. Son usine à Saint-Henri exista de 1845 à 1875, au rang la Petite Grillade, propriété actuelle de M. Albert Turcotte.»

Les secondes orgues

«Ceux-ci furent fabriqués dans l'entrepôt de M. Chabot du village Saint-Charles-de-Bellechasse par le facteur Ernest Desmarais en 1884. Après le refus des paroissiens de Saint-Henri de payer l'orgue de leur poche au montant de 1200 \$, M. le curé Laliberté fut remboursé par la suite par la fabrique. Ces orgues furent bénites en 1885 à la même date que la bénédiction des cloches par Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, ainsi que celles des grands autels gothiques actuels.»

Nous allons de surprise en surprise

La monographie de Saint-Gervais publiée en 1980 relance notre questionnement au sujet de l'orgue que Pierre Beaudoin avait vendu à la fabrique de cette paroisse. L'orgue en question pouvait-il être un harmonium? Toujours est-il qu'en 1878, la fabrique de Saint-Gervais fait l'acquisition de l'orgue de l'église protestante de Lévis. En 1900, Jean Audet, musicien natif de Saint-Gervais et premier harmoniste aux orgues Casavant de Saint-Hyacinthe, vante son produit et la fabrique achète l'orgue actuel (1980) dont il fait le montage. Le meuble de l'orgue, y compris ses décorations, est une réplique de celui de Saint-Gervais en France.

Conclusion : La vie artistique et culturelle des Bellechassoises au XIX^e siècle est beaucoup plus riche qu'on serait enclin à le croire au premier abord. À Saint-Gervais, par exemple, dès 1865, autour de Ferdinand Sabatier règne une activité musicale et instrumentale intense. Ici encore, notre étonnement est complet. Les auteurs de la monographie de Saint-Gervais écrivent avec pertinence : « Saint-Gervais, qui aurait pu croire qu'à l'époque la plus besogneuse de son histoire, [cette paroisse] fut un centre de la culture, des lettres et des arts? »

Richard Bilodeau, un Bellechassois au pied marin

N.D.L.R. : Ce texte de Richard Bilodeau, originaire de Saint-Damien, est extrait de la monographie de Réjean Bilodeau *L'histoire du rang Pointe-Lévis et de ses habitants*, parue il y a un an. À l'approche de la saison estivale, une lecture qui fera rêver de nombreux lecteurs en quête d'évasion!

Ne me demandez pas d'où m'est venu cet intérêt pour les bateaux et pour la mer ! Sûrement pas de mes parents ou de mes grands-parents ! Peut-être de lointains ancêtres qui ont dû traverser l'océan pour s'installer au Québec.

J'ai commencé à m'intéresser aux bateaux dans les années 1975 en côtoyant un confrère de travail qui était lui-même propriétaire d'un voilier avec lequel il naviguait sur le fleuve Saint-Laurent. Après beaucoup de discussion, de lecture de revues et de livres et de visites dans les marinas, j'ai décidé de m'inscrire à un cours de voile théorique et pratique d'une durée d'une semaine sur le fleuve en me disant que peut-être, je n'aimerais pas ça et, par le fait même, mon « problème » serait réglé. Mais, comble de malheur, ça a amplifié et c'est devenu pour moi une passion.

Alors, je me suis mis à rêver d'avoir mon propre bateau. J'ai donc entrepris quelques recherches afin de définir plus précisément mes besoins, connaître le marché et, aussi, ajuster mes besoins avec mon budget. C'est à ce moment que la réalité m'a rattrapé et que j'ai dû revenir sur terre. J'ai vite réalisé que je n'avais pas les moyens de m'acheter un bateau dans lequel je peux marcher debout et y vivre avec ma femme



et mes deux fils. J'ai donc décidé d'envisager la possibilité de le construire. Mais quel projet ! J'ai très peu, pour ne pas dire pas de connaissance dans ce domaine, je n'ai à peu près pas d'expérience en bricolage, ma seule expérience étant la construction d'un cabanon. Il y avait donc là tous les ingrédients pour que ce soit une œuvre inachevée.

À l'été 1978, j'ai découvert, à Saint-Lambert, sur la rive nord de Québec, un petit chantier maritime (Chantier maritime Thorel), propriété d'un Français qui construisait des coques de voilier en acier à partir des plans d'un architecte, lui aussi Français, du nom de Gilbert Caroff. Le bateau proposé avait une longueur de 33 pieds, ce qui lui permettait de combler mes exigences. Ce fut le début d'une aventure qui n'est pas encore terminée.

Ce chantier me permettait d'avoir accès à une quantité importante d'informations techniques, de côtoyer d'autres personnes qui avaient ou construisaient leur propre bateau, de suivre des projets en cours et de pouvoir surveiller la construction de ma coque, compte tenu du peu de distance séparant mon domicile, à Saint-Nicolas, du chantier.

À l'automne 1978, j'ai donc signé un contrat avec le chantier Thorel pour la construction d'une coque de voilier en acier. Cette approche me permettait de diminuer le coût total du projet en mettant la main à la pâte, d'échelonner le budget sur quelques années et d'y adapter la cédule des travaux. La construction de la coque s'est réalisée sur un an et, pendant cette période, j'en ai profité pour acquérir des connaissances et commencer à suivre des cours de navigation.

J'ai pris livraison de la coque en septembre 1979. Le tout ressemblait plus à une ferraille toute rouillée qu'à un voilier et tout était à faire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il fallait être un peu fou pour entreprendre un tel contrat et avoir beaucoup de détermination. La première étape a été le nettoyage extérieur et intérieur de la coque au jet de sable afin de pouvoir appliquer, dans un premier temps, les peintures anticorrosives et, par la suite, les peintures de finition. Cette étape franchie, j'ai fait transporter cette coque dans la cour de ma résidence pour faire les aménagements intérieurs, la plomberie, l'électricité et la mécanique ; par comparaison, transformer cette coque en roulotte flottante. Ces travaux ont été exécutés le soir et les fins de semaine et se sont étalés jusqu'à la fin de juin 1981.

C'est donc au début de juillet de cette même année qu'a débuté ma carrière de navigateur et celle-ci a été marquée par le lancement de mon voilier baptisé *Cassiopee*, nom emprunté à une constellation. Tant qu'à rêver, « The sky is the limit », et tous les océans sont devant moi ! Mais, je suis quand même réaliste et je sais que Cassiopee est capable d'en prendre plus que son capitaine. Cette étape s'est très bien déroulée, le bateau flotte, la mécanique et tous les équipements fonctionnent ; reste à roder le tout, de même que le capitaine, le premier maître Céline et l'équipage, Éric, sept ans, et Pascal, six ans.

À l'été 1981, le périmètre de navigation a été restreint à la région de Québec et à son port d'attache, la marina de la Chaudière, située à l'embouchure de la rivière du même nom. Cette première saison de navigation a permis d'amariner l'équipage en toute sécurité.

De 1982 à 1985, nous avons agrandi notre territoire en naviguant de Rimouski jusqu'au lac Champlain, aux États-Unis, et rêver de navigation au long cours. De plus, durant ces années, j'ai amélioré mes connaissances théoriques en suivant différents cours de navigation.

C'est en 1985 que j'ai décidé d'agrandir mon horizon jusque dans la mer des Caraïbes. Un voyage planifié sur onze mois. Après entente avec mon employeur (congé sabbatique à traitement différé), restait à organiser toute la logistique du voyage.

Ma femme et mon fils Éric n'étant pas intéressés par une traversée océanique, nous avons convenu que je partirais avec Pascal, ce dernier démontrant autant de détermination que moi pour ce peuple, et que Céline et Éric nous rejoindraient aux Antilles.

Nous avons, Pascal et moi, quitté Québec le 5 septembre 1986, en direction de la Martinique. Nous avons remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Sorel. De là, nous avons suivi la rivière Richelieu jusqu'au canal Chambly. À cet endroit, nous avons dû abaisser le mat afin de pouvoir franchir les écluses qui nous amènent jusqu'à Saint-Jean-d'Iberville et, par la suite, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. À cet endroit, nous avons fait une courte escale et Céline et Éric nous ont rejoint pour la fin de semaine. Le lundi, nous avons franchi la frontière américaine et entrepris la traversée du lac Champlain, ce qui s'est effectué sans problème car j'y étais déjà allé à deux reprises.

Donc, jusque là, j'étais en territoire connu. À partir de cet endroit commençait la découverte, d'abord, les écluses américaines qui nous permettent d'atteindre la rivière Hudson sur laquelle nous avons eu beaucoup de plaisir à naviguer. Les paysages étaient très beaux, nous arrêtions à chaque soir dans des endroits différents où nous pouvions jeter l'ancre en compagnie d'autres bateaux qui, eux aussi, s'en allaient vers la chaleur. Cette rivière nous a permis d'atteindre, deux semaines après notre départ, la ville de New York. Ce fut pour moi un moment très impressionnant de traverser ce port sur le bateau que j'ai construit, accompagné de mon fils, alors âgé de neuf ans. Nous sommes passés devant ces immenses tours à bureaux et la statue de la Liberté à travers un trafic de bateaux de toutes catégories. Nous avons fait un arrêt de quelques

jours à cet endroit afin de se réapprovisionner en nourriture et en carburant car la plus grande partie de cette étape s'est effectuée au moteur.

À partir de New York, nous avons dû sortir sur l'Atlantique et longer la côte pendant trois jours en faisant escale à Manasquan, Atlantic City et Cape May. De là, nous avons remonté le Delaware pour atteindre la baie de Chesapeake que nous devions redescendre jusqu'à Norfolk. Les principales villes que nous avons visitées dans la baie furent Baltimore et Annapolis, où se tient, à chaque automne, un immense salon nautique. De nouveau, à cet endroit, Céline et Éric nous ont rejoints pour quelques jours, de même qu'un équipier qui embarquait pour la traversée de l'océan. La descente de Chesapeake fut très intéressante. Nous avons fait escale dans quelques petits ports et étions accompagnés des outardes qui, elles aussi, vont s'abriter du froid.

À partir de Norfolk, nous avons repris le canal intérieur qui nous a conduit jusqu'à Beaufort, en Caroline du Nord, point le plus au sud que nous désirions atteindre sur la côte américaine et qui était notre dernière escale avant la traversée. Cet endroit est le point de rencontre de ceux qui vont vers les Antilles ; on y croise des gens de partout. C'est à cet endroit que mon deuxième équipier embarquait et que nous complétions nos provisions pour les quinze jours de mer que durera la traversée.

En fin d'après-midi, le 4 novembre, Pascal Normand, Louis et moi quittons la côte pour entreprendre notre première traversée et franchir les 1500 milles qui nous séparent des Antilles. Tout l'équipage est un peu fébrile, moi particulièrement, ayant en plus de la responsabilité du bateau, celle de mon fils.

Pour nous aider à faire la navigation, j'avais équipé le bateau d'un appareil de navigation par satellite (Sathov) qui nous indiquait régulièrement notre position sur l'océan. Durant cette période, nous naviguons 24 heures par jour en faisant des quarts de quatre heures. Cette traversée s'est bien déroulée, presque exclusivement à voile, le moteur servant à charger les batteries. Aucune tempête ne nous a dérangés et le 20 novembre, nous entrons, heureux et fiers, dans le port de Fort de France en Martinique.

À la mi-décembre, toute la famille fut réunie à bord de Cassiopée et nous avons entrepris la visite des îles toutes plus belles les unes que les autres, soit Sainte-Lucie, Grenadines, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et les îles vierges britanniques et américaines. Ce périple en famille a duré trois mois et, à la fin de mars, Céline et Éric ont repris l'avion à Saint-Thomas pour rentrer au Québec.

Pour Pascal et moi, il nous restait à ramener Cassiopée à Québec. Ce voyage de retour nous a permis de continuer notre visite en passant par Porto Rico, la République Dominicaine, les Bahamas et accoster à Fort Lauderdale, en Floride, que nous avons atteint à la fin de mai. Nous avons quitté la Floride le 1^{er} juin, en direction du Québec, par les canaux intérieurs jusqu'à Norfolk. Cette partie du voyage fut aussi des plus intéressantes. Le reste de la route de retour était, pour nous, du connu, car nous l'avions fait lors de notre descente à l'automne.

Le 27 juillet 1987, nous rentrons à notre port d'attache, heureux d'arriver, mais un peu triste que le voyage soit terminé.

Ce voyage m'a apporté beaucoup de satisfaction, une expérience de vie extraordinaire avec mon fils qui a fait tout le voyage et avec ma famille qui m'a accompagné physiquement pour quelques mois et en pensée pour toute la période.

Au début de septembre, j'ai repris le travail et j'ai commencé à rêver au prochain voyage.

À l'été 1988, j'ai vendu Cassiopée à un de mes amis et suis parti à la recherche d'un nouveau bateau.

En mars 1989, je signais un contrat avec un petit chantier de Sainte-Blaise-sur-le-Richelieu pour la construction d'une nouvelle coque en acier de 35 pieds, du même architecte que le précédent. Me voilà reparti dans une deuxième aventure de construction mais, cette fois-ci, avec beaucoup plus d'expérience. J'ai donc franchi les mêmes étapes que lors du précédent chantier et j'ai échelonné les travaux à partir d'octobre 1989 jusqu'à juillet 1991, période où s'est effectué le lancement de *Mayero* (nom d'une île des Antilles). De 1991 à 1994, j'ai repris la

navigation sur le fleuve, le golfe Saint-Laurent et les Grands Lacs, cela en préparation d'une nouvelle croisière sur l'océan.

Le 23 juin 1995, me voilà reparti pour une nouvelle aventure et, cette fois, accompagné du plus vieux de mes fils, Éric, alors âgé de 19 ans. Le défi est plus grand car nous ne serons que deux à bord et il y aura beaucoup plus de mer puisque nous prévoyons faire le tour des îles de l'Atlantique, un voyage de 10 000 milles sur l'eau qui nous gardera en mer pendant trois mois. Cette période sera entrecoupée d'escales dans les différentes îles.

Après avoir descendu le fleuve Saint-Laurent et franchi le golfe, nous avons fait escale dans le détroit de Canso, en Nouvelle-Écosse, question de faire les derniers préparatifs avant la traversée.

C'est le 4 juillet que nous avons quitté le Canada en direction de l'archipel portugais de Açores, un groupe de neuf îles à mi-chemin entre le Canada et l'Europe, une distance à parcourir de 1600 milles. Cette traversée s'est bien déroulée et a été caractérisée par des périodes de calme plat et des périodes plus mouvementées, avec des vents de 40 à 60 km/h et des vagues pouvant atteindre de 15 à 20 pieds. Seize jours pour tard, soit le 20 juillet, nous accostons dans le port de Horta, sur l'île de Faial, contents de toucher la terre. Pendant les deux semaines qui ont suivi, nous en avons profité pour visiter cette île, de même que les îles Sao Miguel et Terceira. Après un bon repos, nous reprenons la mer, au début d'août, en direction du Portugal mais, cette fois, des vents contraires nous obligent à modifier notre route et faire cap sur l'archipel de Madère que nous atteignons après huit jours, et faisons escale sur l'île de Porto Santo. Petite île dénudée, volcanique, mais avec de superbes plages et une eau limpide. Nous y sommes restés deux semaines.

Une courte étape de 40 milles nous permettra d'atteindre Madère qui est très luxuriante et très différente de sa voisine et beaucoup plus touristique. Nous y avons passé presque un mois et rencontré un autre bateau québécois qui faisait à peu près le même voyage que nous.

À une distance de trois jours de mer, nous avons atteint l'archipel des Canaries, visité quelques-unes de ces îles, plus particulièrement, Grande Canarie et sa ville, Los Palmas. Cet endroit est le point de rencontre de beaucoup de bateaux européens qui se regroupent pour se diriger vers les Antilles, et l'endroit idéal pour s'approvisionner avant la grande traversée.

Afin de diminuer la distance nous séparant des Antilles, nous avons décidé de faire un arrêt aux îles du Cap vert, situées à environ 300 milles de la côte africaine. Huit jours nous séparaient des Canaries. Nous y avons retrouvé beaucoup de pauvreté, ce qui était très différent de ce que nous avions vu jusqu'alors. Nous y sommes restés moins d'une semaine.

Reste maintenant la plus grande étape à franchir pour se rendre en Martinique, soit 2100 milles, ce qui nous prendra 20 jours de mer. Cette étape s'est aussi bien déroulée car les vents nous étaient favorables et, le 13 décembre, nous entrons dans le port de Fort de France, en Martinique, fatigués mais heureux et fiers. Nous avons une dizaine de jours pour se reposer et remettre Mayero en ordre car nous attendions la venue de Céline, Pascal, Annick, la blonde d'Éric, ainsi qu'un couple de leurs amis. Nous avons passé la période des Fêtes entre la Martinique et Sainte-Lucie avec nos invités. En janvier, nous sommes restés trois à bord car Annick avait décidé de revenir avec nous.

Tout le reste de l'hiver, nous avons navigué entre Grenade et les îles Vierges, en changeant d'îles selon nos humeurs. Selon moi, le paradis pour la navigation de plaisance se retrouve dans cette zone.

Au début de mai 1996, nous avons quitté les Antilles pour faire cap sur les Bermudes, que nous avons atteintes huit jours plus tard. Cette traversée fut plus facile que les autres car nous étions trois, ce qui allégeait la tâche de tous puisque Annick pouvait, elle aussi, faire ses quarts de navigation. Nous avons beaucoup apprécié les Bermudes et y sommes restés une dizaine de jours.

Mais, un jour, il faut bien rentrer au pays, alors, à la fin de mai, nous quittons les Bermudes et faisons route sur Halifax, un dernier huit jours de mer qui complètera notre tour de

l'Atlantique. Nous rentrons donc au Canada le 4 juin. Après quelques jours de visite de la ville de Halifax, nous entreprenons le retour vers le Québec en revenant à notre point de départ de la traversée, soit le détroit de Canso. De là, nous rentrons à Québec en faisant la route inverse de l'an dernier, à une exception près, car il nous restait d'autres belles îles à visiter, soit les Îles-de-la-Madeleine, que nous avons appréciées autant que les Antilles. À la fin de juillet, Mayero rentra à son port d'attache avec que de belles choses à raconter et prêt à planifier le prochain départ.

Le 13 juin 2000, après une révision et une vérification complète de Mayero, me voilà à nouveau parti mais, cette fois, aucun membre de ma famille ne m'accompagne, ceux-ci ayant déjà des obligations d'adultes.

L'objectif est l'Europe. Je recrute donc deux membres d'équipage expérimentés et nous entreprenons le voyage par une route déjà connue, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, que nous agrémentons par une escale aux Îles-de-la-Madeleine. Le 3 juillet, nous laissons la côte canadienne par le détroit de Canso, dans le brouillard, en direction des Açores. La première partie de cette traversée de dix jours fut assez mouvementée : brume et temps frais sur les bancs de Terre-Neuve, vents contraires qui nous ont obligés à modifier notre route et quelques bons orages. Par contre, la deuxième partie fut plus facile, les vents nous étant plus favorables. Le 19 juillet, nous entrons à nouveau dans le port de Horta, sur l'île de Faial, après avoir franchi les 1600 milles nous séparant du Canada. Nous y faisons une escale de dix jours, question de se reposer, visiter et refaire le plein de provisions.

Le 30 juillet, nous reprenons à nouveau la mer en direction de la France, laquelle se situe à 1500 milles au loin. Cette partie du voyage fut très différente car, cette fois, les vents ont été plutôt faibles et parfois même absents et le soleil, très présent. Nous avions prévu arriver à Saint-Malo mais le retard pris à cause des vents faibles nous a obligés à faire route sur Cherbourg que nous avons atteint le 14 août. Enfin rendus en Europe, avec tout ce que ça offre comme possibilités de navigation ! Deux courtes escales à Cherbourg et à Honfleur et nous entreprenons la remontée de la Seine en direction de Paris. À Rouen, nous devons abaisser le mat afin de pouvoir passer sous les nombreux ponts enjambant la Seine. Le 25 août, nous entrons dans la Ville-Lumière après être passés devant la tour Eiffel et de nombreux autres monuments tels que le Louvre, Notre-Dame-de-Paris, etc., et accostons en plein Paris, à Place de la Bastille. Cette arrivée fut pour moi un autre moment intense et rempli de satisfaction dans ma carrière de navigateur.

Rendu à destination, l'équipage est rentré au Québec et ma femme m'a rejoint le 1^{er} septembre. Pendant presque deux mois, nous sommes restés sur place et avons arpenté Paris dans toutes les directions, tout en vivant à bord de Mayero. À la mi-octobre, j'ai remisé Mayero dans une marina, en banlieue de Paris, et, le 23 octobre, je rentre à Québec pour y retrouver ma famille et reprendre le boulot.

Ceci complète le récit des rêves que j'ai réalisés mais, il m'en reste encore d'autres, et comme je veux continuer à mettre en pratique la maxime qui veut que « les voyages forment la jeunesse et retardent la vieillesse », je repartirai en mai 2001 pour naviguer dans les canaux de la Belgique, la Hollande et l'Allemagne. Il en sera de même pour les années subséquentes, à raison de quatre à six mois par année, puisque je serai à la retraite au printemps 2002.

Conclusion

Pour l'avenir, mes rêves se porteront sur la France, la Méditerranée et ses nombreuses îles et, probablement, d'autres coins du monde auxquels je ne pense pas maintenant. Ces vingt ans de construction et de navigation m'ont appris beaucoup de choses, m'ont fait découvrir des endroits magnifiques, rencontrer des gens très intéressants et vivre une expérience exceptionnelle avec mes fils et ma famille. Je termine sur ces paroles d'Antoine de Saint-Exupéry : « Si vous voulez construire un bateau, il est inutile de réunir des hommes, de leur donner des ordres et de répartir le travail. Donnez-leur simplement envie de partir à la découverte des mers lointaines ».

La diaspora bellechassoise

Phillipe Dorval, pionnier en Abitibi

N.D.L.R. : Nos lecteurs se souviendront peut-être d'un article publié il y a une couple d'années qui racontait un souvenir d'enfance autour d'un cheval de bois. Ces pages émouvantes étaient extraites d'un petit volume de 156 pages, *Vivre au temps de la colonisation*, dont la deuxième édition remonte à 1990. Notre chronique traitant de la diaspora bellechassoise puise de nouveau à la même source et nous suivons son héros, Philippe Dorval, au plus fort de la crise économique, en route pour l'Abitibi. Le lecteur notera que par souci d'authenticité, nous avons conservé quelques anglicismes inhérents au milieu forestier québécois de cette époque.

Au printemps de 1935, Odilon et moi décidons de monter en Abitibi pour faire la drave. Je me souviens de ce moment comme si c'était hier. Nos sommes partis de Saint-Anselme vers le quinze avril. À notre arrivée à Cléricy, le lendemain, nous nous retrouvons dans une bonne neige. Les glaces n'étaient pas encore parties. Nous avons dû attendre encore quinze jours avant de débiter la drave.

Il y avait un dénommé Gamache qui tenait une épicerie derrière son camp. Celui-ci servait à loger les bûcherons de son chantier situé à une quinzaine de milles de Cléricy. Nous sommes restés deux semaines. Nous devons cependant nous nourrir nous-mêmes. Finalement, les glaces sont parties et il faisait plus chaud.

Nous sommes montés au camp l'après-midi, au lac Bousquet. Le camp était fermé depuis quinze jours. La vaisselle était placée sur des tables. La vie n'était pas facile dans ces camps. Dans le temps de la drave, nous mangions dehors. Le cuisinier préparait les repas. C'était pas compliqué ; il y avait des beans, du pain, de la mélasse.

À cinq heures du matin, quand il pleuvait, ce n'était pas bien drôle de manger ses beans assis sur une souche. Le déjeuner se prenait sans flânerie. Aussitôt après le déjeuner, nous allions à l'ouvrage. Nous nous rendions à une petite rivière pas très large. Il y avait des hommes tout le long de la rivière qui avaient des grandes gaffes. Il poussait le bois quand il accrochait. Il fallait surveiller les billes afin qu'elles ne fassent pas d'amas.

Le dimanche, c'était la tradition de descendre à Cléricy pour chercher les provisions de farine et la mélasse. La drave a duré un mois. L'eau était bien basse, le bois restait accroché partout dans le fond de la rivière.

Les fèves au lard (beans)

Mets distinctifs de la Nouvelle-Angleterre, les fèves au lard ont sans doute été préparées d'abord dans les camps de bûcherons de la côte orientale américaine. Et il faut supposer que les premiers bûcherons québécois, partis travailler dans le Maine et le Vermont, ont rapporté avec eux la recette. La plus ancienne mention connue de fèves au lard date de 1829. Elle apparaît dans le livre de recettes d'une ménagère de Boston, S.M. Child, intitulé *The Frugal Housewife*. « Il est très simple, écrit-elle, de préparer de bonnes fèves au lard, mais plusieurs ne savent comment s'y prendre. Aussi sont-elles coriaces et sans goût. La veille de la cuisson, laissez tremper les fèves dans l'eau froide et déposez là près de l'âtre toute la nuit durant. » Toute bonne cuisinière québécoise connaît les autres étapes de la cuisson des fèves au lard. En 1844, un autre livre de recettes, intitulé *Improved Housewife*, publié à Hartford, Connecticut, reprend la recette de S.M. Child, mais recommande en plus d'ajouter aux fèves au lard, avant la cuisson, une cuillerée à thé de mélasse et une cuillerée de bicarbonate de soude. On signale également que le fait de placer le lard tout au fond du pot favorise durant la cuisson une répartition égale du gras à travers les fèves. Au Québec, on remplacera à l'occasion la mélasse par de la cassonade ou du sucre d'érable.

La compagnie a donc décidé d'arrêter la drave. C'était à recommencer ; reprenant notre courage à deux mains, nous sommes allés à Rouyn, encore pour du travail. Nous sommes demeurés chez un vieux monsieur. Celui-ci avait un grand camp de bois rond. Il avait des lits et de la vaisselle. Notre pension coûtait trois piastres par semaine à la condition d'acheter notre nourriture. Nous y sommes restés plus d'un mois à chercher de l'ouvrage.

À la fin de juillet, nous entendons dire qu'un contracteur avait un contrat pour défricher la route de Val d'Or. Son camp d'été était sur le bord de la rivière Kenojévis. Nous nous sommes donc rendus pour y travailler. On s'est fait engager sur le champ. Le contracteur avait trois milles de bois à couper, à empiler sur le bord du chemin. De plus, il fallait arracher les souches avec des chevaux, creuser des fossés à la pelle... Il faisait chaud, aucun vent. Le soleil plombait, la vie était dure.

Un après-midi, un homme rendu à bout de force saignait du nez. Parce qu'il ne travaillait pas autant que les autres, le contremaître l'a clairé le lendemain matin. Cela ne le dérangeait pas renvoyer un homme à bout de force. Il savait qu'il y avait toujours plusieurs hommes qui attendaient pour travailler à trente cents par jour. Habités de travailler à trente cents par jour, nous nous trouvions bien chanceux avec nos deux piastres et demie par jour.

À la fin de septembre, nous décidons d'aller au chantier. Un jobber du Lac-Saint-Jean, était justement arrivé à Cléricy. Il préparait son chaland. Les bagages étaient arrivés par train.

Notre premier travail fut d'embarquer les bagages sur le chaland de la compagnie Internationale. Nous avons tout vidé les wagons. Le lendemain matin, nous avons chargé le foin, l'avoine et toute la nourriture. Le premier chaland fut réservé aux sleighs, aux trente chevaux. Cela prenait beaucoup de place. Toujours est-il que nous sommes partis de Cléricy le matin et nous sommes arrivés à la cache de la compagnie le lendemain après-midi vers les quatre heures. Nous avons dû tout débarquer le stock et le placer dans les sheds. Ce camp était à soixante et quinze milles de Rouyn.

Le contracteur avait un gros camp pour soixante hommes. De plus, il y en avait deux autres plus petits de vingt-cinq hommes. Nous avons travaillé au gros camp comme ils l'appelaient. Il y avait plus de monde. C'était moins ennuyant. La maladie a changé mes plans après les fêtes. J'ai eu un abcès sur une main. J'ai donc été obligé de me faire soigner à Rouyn par un médecin. Ma convalescence a duré trois semaines. De retour au camp, j'avais encore la main en écharpe, il me fallait faire attention au froid.

À la fin de mars, quand le chantier fut terminé, il a fallu tout rembarquer le stock sur les sleighs et redescendre à Rouyn. Le retour fut aussi long. Nous sommes partis du camp le matin à huit heures, nous avons marché toute la journée. Le soir, nous avons couché à la baie Carrière. Nous y sommes arrivés à neuf heures le soir. J'étais très fatigué. J'avais marché tout le temps en arrière de la voiture.

Le ciel était clair avec une température de trente sous zéro. Il faisait très froid. Quand je me suis mis à dételer mon cheval, les harnais étaient tout gelés. J'avais toutes les misères du monde à défaire les boucles. J'avais les mains gelées. Heureusement qu'Arthur avait fini de dételer son cheval. Il est venu m'aider. Quand je suis entré dans le camp, j'ai trouvé que la chaleur était bonne.

Le lendemain, nous avons repris la route vers Rouyn. Le départ fut vers huit heures, l'arrivée, vers quatre heures et demie. Nous avons entré les chevaux dans l'écurie de M. Charlebois. Le jobber devait embarquer les chevaux et les bagages sur le train. Arthur et moi étions tannés de nous faire geler. En plus, nous aurions dû faire tout cela pour rien. Nous sommes donc allés nous coucher à l'hôtel.

Le lendemain, nous sommes arrivés à Cléricy chez Odilon et Pierre Allen. Ils étaient encore garçons. Nous y sommes restés quelques semaines à nous chercher de l'ouvrage. Odilon, plus chanceux, s'est trouvé une job chez Darby, un entrepreneur de pompes funèbres. Il devait faire les tombes.

Arthur et moi ne trouvions toujours pas d'ouvrage à Rouyn. Nous avons donc décidé de venir à Sainte-Germaine. Là, on commençait à faire les chemins dans la route du rang dix et du quatre. C'était Louis Morin le contremaître. Nous y avons donc travaillé tout l'été.

À la fin de septembre, nous sommes retournés à Cléricy, au chantier de Larose et Robitaille. Le salaire était de une piastre et vingt-cinq par jour. Nous avons eu une offre. Le sous-contracteur nous offre de bûcher à la job soit deux cents du billot de douze pieds. Nous étions encouragés à bûcher tout l'hiver. Quand vint le temps de nous payer, il trouvait que nous avions trop gagné d'argent. Voilà pourquoi il ne trouvait plus la facture. Il nous a donc payé une piastre et vingt-cinq peu importe le nombre de billots abattus.

Nous avons évalué nos revenus à deux piastres et demie par jour. Nous n'étions pas contents. Il aurait fallu prendre un avocat pour se défendre. Les frais auraient tout mangé les revenus. Nous avons dû nous résigner à accepter. Quand on est partis du camp, on ne lui a pas demandé de nous réserver une place pour l'hiver suivant.

Le revenus de l'hiver nous ont permis de nous acheter chacun un lot. Nous avons reçu nos papiers du ministère de la Colonisation. Cela nous donnait le terrain sans la maison. Un vieux monsieur généreux nous a prêté son petit camp de bois rond. Nous nous sommes installés. Nous n'avions pas un gros ménage : un poêle et un lit.

Le ministère venait tout juste de passer une loi spéciale pour les colons. Il donnait soixante et quinze piastres à ceux qui feraient cinq acres d'abattis, grainés avant le trente juin. Il fallait être résident. Les conditions étaient bonnes. Nous avons donc acheté un vieux cheval et une voiture. Puis nous avons fait scier le bois pour construire un petit «shack» de douze par quinze en planche «rof» et un papier noir à lambris.

Nous nous sommes donc installés et nous avons fait nos cinq acres d'abattis. La vie devait s'organiser. Nous avons commencé à bâtir avec le bois coupé. Nous avons creusé la cave avec notre vieux cheval et un «screper».

Le gravier était rare à Sainte-Germaine. Nous avons donc fait un solage de bois. Un octroi du ministère de la Colonisation a permis de payer les châssis, la couverture, les planchers et un lambris extérieur. Il ne restait qu'à la calfeutrer. C'était mon chez-nous. Nous n'avons pas eu le temps de finir la maison d'Arthur avant de partir pour les chantiers. C'était la fin de septembre.

Au début d'octobre, comme à chaque année, nous sommes partis pour les chantiers. Nous avons travaillé tout l'hiver, jusqu'à la fin de mars. De retour, nous nous sommes installés dans ma maison. Par beau temps, nous travaillions la maison d'Arthur. La mienne était réservée pour les jours de pluie. La maison d'Arthur était peu avancée. Il lui restait le comble, le lambris extérieur et la couverture. Il fallait faire nos cinq acres d'abattis pour les primes. Arthur avait une shed à foin sur son lot. Elle servait à empiler son foin et le mien.

Au mois de juillet 1938, mon père qui était encore à Saint-Anselme avec Claire, Joseph, Anselme et Maurice est monté en Abitibi, comme on disait dans le temps. Ils avaient avec eux le ménage de mon père, quelques voitures et une vache. Dans le cours de l'été, d'autres familles sont arrivées. Cela nous faisait de nouveaux endroits pour aller veiller.

Nous partions pour aller veiller en bottes, nos souliers sous les bras. C'est dans l'une de ces soirées que je suis tombé en amour. J'ai rencontré Germaine, ma future épouse. Ce fut le vrai coup de foudre. C'est là que mes amours ont commencé pour de bon.

Je travaillais à Duparquet pour la compagnie Bienvenue. C'était sur un contrat pour équarrir du bois servant à faire des «calvettes». Avant de sortir avec Germaine, je passais mes dimanches au camp. Lorsque je sortais, le plus souvent, c'était à pied. Les automobiles étaient rares dans le temps.

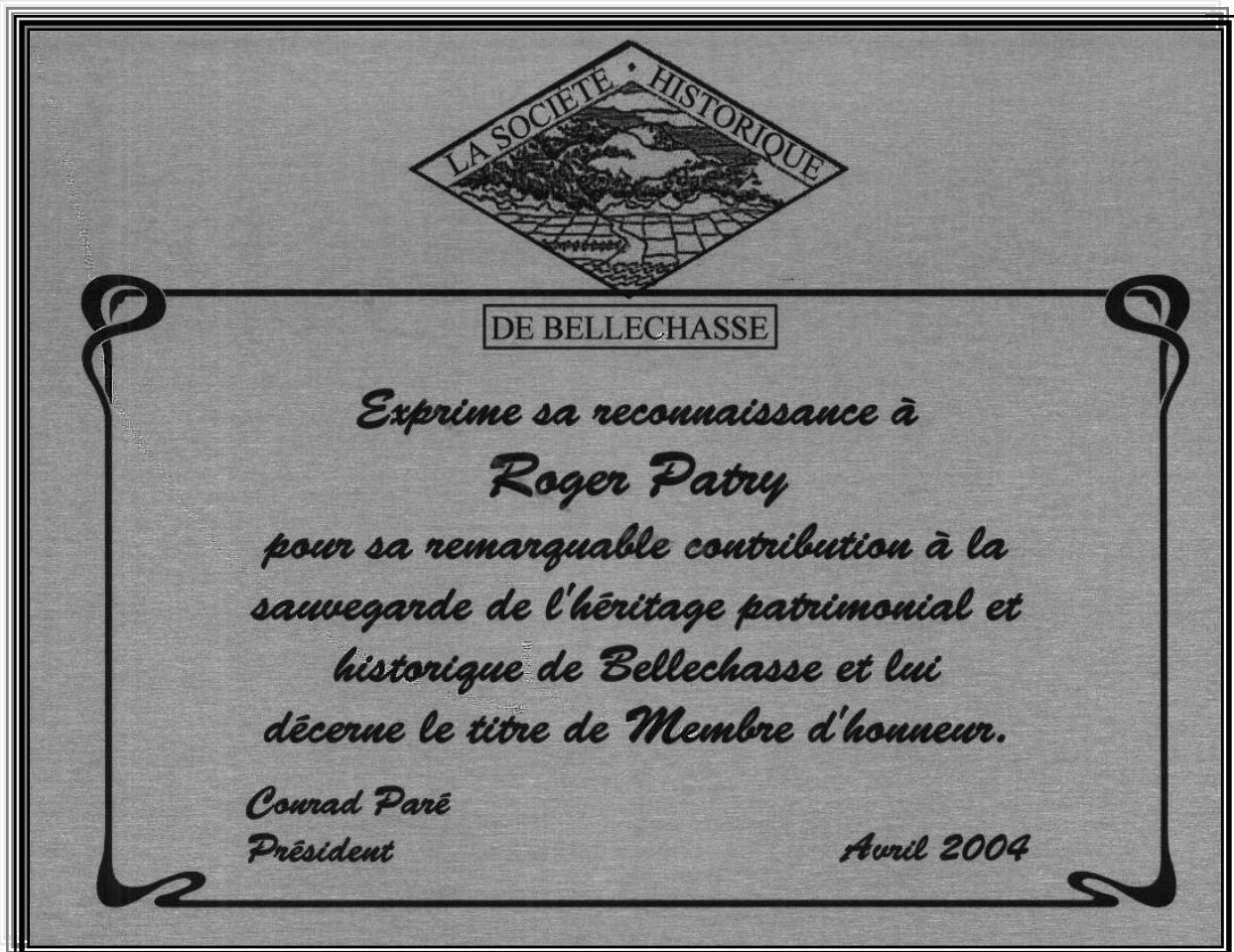
Quand ce fut le temps des chantiers, nous sommes retournés pour tout l'hiver. À la fin mars, mon retour à la maison a réveillé mes amours avec Germaine. J'ai travaillé dans ma maison. Je pensais bien au mariage. Après avoir bien réfléchi, j'ai décidé qu'il manquait trop de choses, d'argent et de ménage. Je voulais plus pour ma Germaine. Je me suis résigné à retarder mon mariage d'un an.

J'ai fait un plancher de Colombie, de deux pouces et demi de large. J'ai posé un lambris de planche et de la peinture : le bas du mur vert jade et le haut crème. Rien n'était trop beau pour ma Germaine.

Enfin, j'étais rendu au jour tant attendu, en pleine préparation pour la noce. Nos épousailles ont eu lieu le 18 juin 1939 à Sainte-Germaine-de-Boulé, à huit heures et demie du matin. Dans le temps, il n'était pas question de mariage le soir. Il fallait respecter la tradition. Et la tradition voulait que la mariée reçoive pour le repas du midi, et le marié pour le souper. Nous nous sommes mariés en grand. Nous étions deux couples soit Philippe, le frère de Germaine, qui épousait Élisabeth Chabot.

Ce fut un bien beau jour dans ma vie. Et pour tout vous dire Germaine était la plus belle au monde, et c'est encore vrai aujourd'hui.

Le 25 avril dernier, dans le cadre du MultiArts de Bellechasse, M. Roger Patry, trésorier de la SHB, recevait une plaque-souvenir bien méritée. Merci encore une fois M. Patry ainsi qu'à votre épouse Rollande.

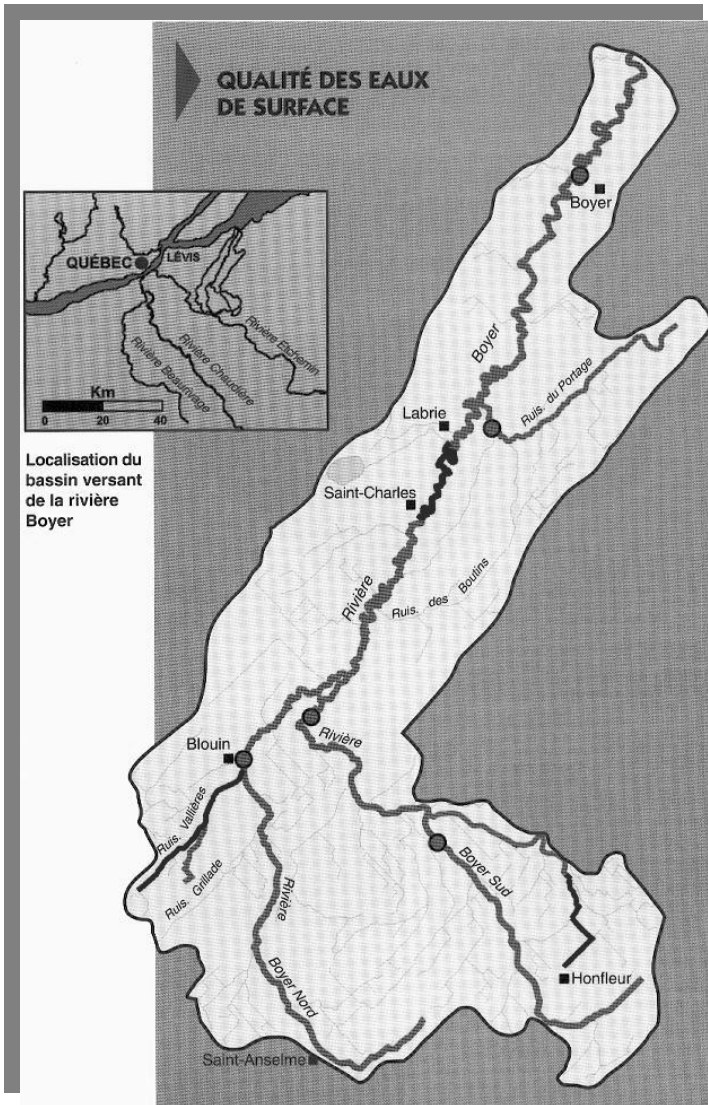


Foin de grève

par Charles-Henri Bélanger

La Vallée du Saint-Laurent présentait-elle des caractéristiques géographiques semblables à celles de la Normandie, de la Bretagne ou des côtes atlantiques françaises ? Force est de constater que nos ancêtres ont vite su reconnaître les sites les plus avantageux pour leurs établissements.

On sait qu'après avoir reçu une seigneurie comme concession, un nouveau seigneur avait le droit de se choisir, à l'intérieur de celle-ci, des espaces qu'il aurait en propre, qu'il ne concéderait pas à des censitaires ; des espaces destinés à lui servir de domaine, où il bâtirait éventuellement un



Localisation du bassin versant de la rivière Boyer

manoir, un moulin banal et autres bâtiments. Olivier-Morel De LaDurantaye, après avoir pris possession de la seigneurie que lui avait concédée l'intendant Jean Talon, le 29 octobre 1672, a intégré à son domaine le delta de la rivière Boyer situé à peu près au centre de sa seigneurie et celui de la rivière des Mères, situé à la limite nord-est de ses terres.

Après avoir tenté d'expliquer brièvement pourquoi, à certains endroits, les battures sont recouvertes de jonc, on essaiera de montrer comment se pratiquait la récolte de cette plante au delta de la rivière des Mères, maintenant nommé le Domaine de Lanaudière, et au delta de la rivière Boyer, maintenant nommé, Le Domaine de La Boyer. On fera ensuite allusion aux migrations des oies et aux retombées récréotouristiques dont elles sont la cause.

Le jonc, où se trouve-t-il ?

Il y a du jonc là où le tuf des battures est recouvert d'une couche plus ou moins épaisse de terre arabe apportée par l'érosion. Cette érosion est due à l'effet des marées

sur le sol du rivage, quand il est mou. De façon générale, l'escarpement en fond de grève est rocheux. Les vagues, même les plus puissantes, volent en éclats en le frappant. Si le rivage est fait de terres basses et de sol mou, la mer, avec les années, finit par dessiner des baies plus ou moins profondes. Pensons à l'anse de Saint-Vallier, à celle de Berthier, à la grande anse qui dessine un croissant entre Rivière-Ouelle et Saint-Roch-des-Aulnaies. Des anses jalonnent ainsi la Côte-du-

Sud à tous les cinq à dix kilomètres l'une de l'autre. Elles sont creusées surtout par les grandes marées d'automne sous la poussée violente et persistante des vents venant du nord-est.

L'érosion est aussi produite par les rivières qui, chaque année, charrient au fleuve des tonnes et des tonnes de matériaux prélevés sur les territoires agricoles traversés. La rivière des Mères et la rivière Boyer délayent dans leurs eaux l'argile de leur lit et de leurs rives. Ainsi a été dessinée la vallée de la Boyer. La rivière des Mères creuse aussi son lit au point de couler entre de petits canions à quelques kilomètres seulement de sa source située à La Durantaye.

À la hauteur de Bellechasse, l'action conjuguée des marées et des rivières crée à l'embouchure de celles-ci, de véritables plaines marines où abonde le jonc qu'on nomme tantôt foin de grève, tantôt foin de battures, tantôt encore foin de mer qui fut bien utile dès les premières heures de la colonie parce qu'il rendait un peu moins impérieuse la nécessité de défricher, « de désertier comme on disait dans le temps » en toute hâte¹. Tout récemment, à la télévision, on disait



que la rivière Yamaska était en train de combler le lac Saint-Pierre, en lui apportant chaque année des milliers de tonnes de sédiments prélevés à même les riches terres agricoles situées sur son parcours. À la hauteur de Bellechasse, les marées et les courants étendent les sédiments, les empêchent de trop s'accumuler. Ce qui n'est pas le cas au niveau du lac Saint-Pierre situé en amont de Trois-Rivières, là où il n'y a pas de marées. On sait que les marées cessent de faire sentir leur action à la hauteur de Trois-Rivières.

Sur le Domaine de Lanaudière

Et ce jonc, qu'en faisons-nous encore il n'y a pas si longtemps ? Au domaine de Lanaudière, on avait des dizaines d'âres de ce jonc. Certains pratiquaient la méthode la plus simple qui soit. Au moyen d'une clôture légère, ils entouraient une surface plus ou moins grande des battures et laissaient aux animaux la tâche d'aller se servir eux-mêmes. C'était facile à organiser, pour ceux dont les terres bornaient au fleuve. Comme espaces, les animaux avaient accès au bas des terres et se rendaient sur les battures aussi souvent et aussi longtemps qu'ils le

¹. Michel Lessard, *L'île d'Orléans*, Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française, p. 142

désiraient. Seules les plus hautes eaux de l'année couvrent les battures et la grève dans leur entier et quelques heures seulement. Ils étaient beaux les étés de ces animaux d'antan qui n'étaient pas, comme ceux d'aujourd'hui, durant toute la belle saison, prisonniers des étables.

On sait qu'à la fin d'août, l'herbe se raréfiait souvent dans les champs de pacages. Certains cultivateurs, comme l'a déjà fait Moïse Roy, allaient sur les battures faucher à la petites faux une certaine quantité de jonc qu'ils portaient ensuite dans le clos où se trouvaient leurs animaux. Ça remplaçait le fourrage vert, l'avoine verte qu'offraient d'autres cultivateurs.

Jean-Yves Roy dit qu'une année, suite à une sécheresse trop persistante, il avait eu recours au foin de grève de la façon la plus moderne qui soit. Au moyen d'une faucheuse - chargeuse automotrice tirant derrière elle une charrette à quatre roues, il coupait chaque jour une lisière de jonc et allait détacher la charrette dans le clos de pacage. Les animaux se servaient eux-mêmes. Il est bien possible que les ancêtres de ceux qui occupent aujourd'hui la rive gauche du



Manoir de Lanaudière

delta de la rivière des Mères, aient récolté le jonc comme les Gourgues et les Roy le récoltaient, il n'y a pas si longtemps, dans l'anse de Saint-Vallier.

Sur le Domaine de La Boyer

Là, la récolte du jonc était davantage apparentée aux autres récoltes fourragères. Elle se faisait ordinairement après le temps des foins et avant la coupe des plantes céréalières, de

l'avoine surtout, ordinairement dans la deuxième quinzaine du mois d'août. Si l'été avait été trop sec, si les champs de foin avaient souffert du manque de pluie, compte tenu des dimensions du cheptel composé de vaches, de taurailles et de chevaux, pour compenser, on coupait davantage de jonc. Notons qu'à ce temps de l'année, le jonc avait atteint la limite de sa croissance, de sa maturité. Même s'il avait profité de deux marées par jour, on dit qu'il était plus beau si l'été avait été pluvieux.

On utilisait la petite faux à main pour les petites récoltes et la faucheuse mécanique tirée par les chevaux si on voulait en récolter le plus possible, Même si le terrain sur lequel pousse le jonc est ordinairement glaiseux et que cette glaise, qui est pourtant poussière de roches, collait à la base des tiges, il ne semble pas que cela gâtait, ébréçait les faux, compliquait le travail des faucheurs. On coupait, obligatoirement à marée basse, le jonc qui serait porté au rivage à la faveur de la prochaine marée montante.

Le flottage

Si on se donne la peine d'ouvrir une tige de jonc dans le sens de la hauteur, on verra qu'elle est toute pleine de petites chambres d'air, elle nous fait penser aux atocas « canneberges » récoltés dans des bassins inondés et qui font surface dès qu'ils sont détachés de la tige qui les retient. Le jonc lui aussi fait surface tout autant que les atocas. La montée du jonc vers le rivage se pratiquait de la façon suivante : on se fabriquait une sorte de grande ceinture flottante en reliant plusieurs planches bout à bout à l'aide de cordages, de broches ou de lacets et, on s'en servait pour encercler la nappe de jonc fraîchement coupée au moment où celle-ci était soulevée par la marée

montante. À chacune des extrémités de cette ceinture géante, on confiait à quelques-uns de ces « travailleurs de la mer », le plus souvent aux plus jeunes, nu-pieds et en costume de bain, si la température s'y prêtait, le soin de tirer suffisamment fort pour ne pas laisser s'échapper la récolte. La méthode faisait penser aux longs cordons de billes de bois, aux estacades utilisées par les gens de la Mauricie pour retenir les « pitounes » aux abords des moulins à papier. Le vent du nord-est, s'il soufflait, facilitait la tâche de ceux qui devaient tenir à tout prix les extrémités de cette ceinture. Ça devenait plus facile si la progression vers le rivage se faisait par grands vents soufflant du nord-est. Mais les vents dominants venant du sud-ouest compliquaient trop souvent la tâche.

Il ne fallait surtout pas laisser s'échapper la récolte après s'être donné la peine de la couper. Il ne fallait pas non plus que ce jonc, en tout ou en partie, aille s'échouer dans les gréments de pêche du voisinage. On sait par expérience que tel ou tel pêcheur n'appréciait pas que l'on change la vocation de ses installations en les faisant servir à la capture du jonc.

Le transport

Sur le rivage attendaient deux ou trois charrettes à foin destinées à recevoir un chargement de jonc très pesant, détrempe, dégoulinant. Ça prenait de bons bras pour en charger les charrettes. Il fallait éviter les surcharges. C'était trop facile d'abuser du cheval et même de la charrette. Le percheron le plus lourd ne pouvait tout simplement pas tirer sur le sable mou de la grève un chargement trop ambitieux. Et on allait décharger ce jonc au bas d'un champ avoisinant le rivage. On l'étendait en minces couches pour en faciliter le séchage. Deux à trois jours d'ensoleillement et de vent suffisaient à l'assèchement. On devait ensuite le charger à nouveau avec des fourches, des « brocks » à main, dans les charrettes, en vue de l'engranger. Le comportement du jonc était bien différent de celui des autres plantes fourragères. Une fois sec, il était encore pesant, très glissant et difficile à manipuler à l'aide d'une fourche à main. De plus, à cause de son élasticité, il était pratiquement impossible de le fouler comme le trèfle ou la luzerne, par exemple. À la grange, on devait aussi le décharger à l'aide d'une fourche à main parce qu'à la fois trop dur et trop glissant pour être porté au sommet des « tasseries » au moyen de la grande fourche mécanique actionnée par les chevaux.

L'utilisation

Ce jonc, les Gourgues de l'anse le donnaient aux vaches et aux taurailles au cours des mois de novembre et de décembre. Les bovins en raffolaient, probablement à cause de son goût un peu salin. Pour la production de lait, on dit que ce jonc ne valait pas le trèfle ou la luzerne que l'on récolte en abondance aujourd'hui, mais qu'il valait bien la paille que l'on servait souvent aux vaches un repas sur deux durant l'hiver.

Aujourd'hui, pour bien des raisons, les producteurs agricoles ne s'adonnent plus à la récolte du jonc qui mettait à contribution toute la main d'œuvre familiale disponible. La

Un fromage au goût caractéristique

Au cours des années 60, le gouvernement interdit le procédé de fabrication du fromage à pâte molle en usage à l'époque. À l'île d'Orléans, comme ailleurs, on a été docile aux ordres. Cependant, un insulaire de Saint-Pierre, Gérard Aubin, a continué d'en produire pour sa consommation personnelle et familiale.

Longtemps, on s'est demandé ce qui donnait à ce fromage une saveur qu'on ne trouvait nulle part ailleurs. On a eu recours à un chimiste expert dans l'analyse des fromages. Après de nombreuses expériences sans cesse négatives, on a fini par découvrir que la saveur particulière du fromage à pâte molle de l'île d'Orléans était due au jonc.

En effet, par tradition à l'île d'Orléans, pour faire mûrir le fromage à pâte molle, on le déposait sur du jonc et des enzymes de ce jonc envahissaient le fromage lui donnant sa saveur si caractéristique. Grâce à Gérard Aubin et à la perspicacité d'un chimiste, on a conservé dans toute leur intégrité les secrets de fabrication du fromage de l'île d'Orléans.

machinerie moderne rend les terres plus productives parce qu'elles sont mieux drainées, mieux ameublées, mieux préparées à recevoir les semences. De plus, les nouvelles variétés de plantes, les fertilisants plus abondants, l'ensilage, etc. ont sûrement contribué aussi à l'abandon du foin de grève.

Les grandes oies blanches

« Elles nous arrivent le printemps, la nuit, sur le vent du sud, par les hautes routes de l'air². »

« (...) après des jours et des jours de transmigration, lorsque, au bout du vent de la nuit, luisent les grèves ; et quand apparaît enfin la batture rousse du bas du cap Tourmente - l'escale d'amour avant la grande terre des nids - le triangle ailé se brise, les oies tombent, confuses, tapageuses et s'abattent comme une blanche giboulée parmi l'aube d'avril³. »

Depuis Félix-Antoine Savard qui a si bien su chanter la nature, les grandes oies blanches ont de beaucoup étendu leur empire. Il ne faudrait pas croire que le jonc de nos anses n'est plus récolté. Il est même récolté deux fois plutôt qu'une. En auto, de la route 132, dès la mi-avril, on aperçoit de grandes nappes blanches phosphorescentes sur le limon des battures. Les oies des neiges sont là. Pas la moindre trace de verdure et pourtant, la tête plongée dans le limon, elles cherchent la présence des rhizomes. De toute évidence, elles s'en délectent. À les voir ainsi à l'action, on se demande si elles ne sont pas en train de saccager à tout jamais la ressource. Après leur départ pour la toundra du nord, à la fin de mai, quand sera venu le temps de la nidification, à notre grand étonnement, les battures reverdiront.

En octobre, les grandes

Le Foin de grève et l'Oie des neiges



Photo : Paul St-Arnaud

oies seront de retour, accompagnées de leur progéniture inconsciente des chasseurs à l'affût. Comme le Domaine de la Boyer est devenu sanctuaire d'oiseaux et que la chasse y est interdite, les oies adultes, aussi rusées qu'expérimentées, y trouvent là un abri sûr pour elles-mêmes et leurs petits. Le domaine Delanaudière recevra lui aussi une très nombreuse visite avant la dernière étape qui mènera nos voyageuses quelque part en Caroline du Nord, aux alentours de la baie de Chesapeake.

Retombées récréotouristiques

Chaque printemps, en avril et mai ; chaque automne, en septembre et octobre ; de plus en plus d'amants de la nature s'arrêtent à la halte routière de Saint-Vallier, à quelque deux cents pieds à l'est du pont qui enjambe la Boyer. Ils viennent au sanctuaire d'oiseaux, assister au spectacle que leur offrent les grandes oies blanches. On vient une première fois pour les oies et l'on revient ensuite pour la beauté et la détente. Ces visiteurs, nous les devons donc en grande partie aux oies qui ne seraient pas là sans le foin de grève qui a été déterminant pour la localisation en ce lieu d'un sanctuaire d'oiseaux.

² Félix-Antoine Savard, *Au retour des oies blanches*

³ Idem.

L'été prochain encore, bien des Bellechassois préféreront les côtes atlantiques du Maine aux charmes du Saint-Laurent, à la hauteur de Bellechasse. Pourtant, notre fleuve, un des plus majestueux au monde, avec ses marées toujours changeantes, sa circulation maritime, ses îles, ses montagnes, sa faune ailée et sa flore riveraine a beaucoup à offrir.

Sans vouloir altérer le prestige des plages du Maine, il nous est maintenant possible d'affirmer que les marinas à Saint-Michel et à Berthier, que le Domaine de la Boyer à Saint-Vallier, démontrent que si nos gens ont tant délaissé les rives de leur fleuve, c'est qu'il n'y avait pas moyen de s'y rendre sans passer sur un terrain privé et qu'on ne trouvait pas sur son rivage la moindre infrastructure d'accueil. Au début du Régime français, on a arpenté les fermes de façon à ce qu'elles bornent au fleuve avec droit aux battures pour la chasse, la pêche et le foin de grève s'il y en avait. Avec le temps, cette forme d'arpentage, longtemps très efficace, a pratiquement interdit l'accès au fleuve à tous ceux qui n'étaient pas propriétaires riverains. Dans chacune de nos paroisses du bord de l'eau, un tel accès passait par un seul endroit, le chemin du quai qui souvent prenait fin sur une pointe rocheuse inhospitalière.

* * * * *

En somme on peut dire que le jonc jusqu'à maintenant a fait l'objet de trois genres de récoltes : il a servi de nourriture aux animaux de la ferme, ensuite aux grandes oies des neiges et maintenant il est à la source de retombées récréotouristiques. En simplifiant un peu, il est possible d'affirmer que les gens s'arrêtent à cause des oies qui se sont arrêtées à cause du jonc.

Souhaitons qu'avec le temps, encore plus d'aménagements convenables facilitent l'accès aux beautés uniques de notre fleuve. Sur une plage, quoi de plus vivifiant que de voir courir les enfants d'une merveille à une autre merveille plus fascinante encore ? Au-delà de la petite enfance, on aime bien aussi marcher pieds nus sur le sable chaud. On y observe en même temps les oiseaux de mer et de rivage, la flore riveraine qui pousse à l'état de pure nature avec, comme musique d'ambiance, le clapotis douillettement rythmé des vagues. Quand l'occasion s'y prête, prenons congé de l'auto et de ses ronronnements ! Soyons dociles à la nature, laissons-la nous apprivoiser !

Remerciements :

- à Messieurs Gaston Mercier, Jean-Yves Roy, Moïse Roy . Tous les trois, ils m'ont donné l'essentiel de ce qui est dit au sujet de la récolte du jonc au Domaine de Lanaudière.
- à Réal Gourgues qui a jugé bon de répondre par écrit à plusieurs questions que je lui avais proposées.
- à François Lajoie du Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB), pour ses connaissances et sa documentation.
- à Paul St-Arnaud, qui m'a fait profiter de ses connaissances de photographe professionnel.
- à M. Rousseau, de l'île aux Grues qui sait si bien dire le profit qu'on peut tirer du foin de battures.
- Père Louis-Philippe Bélanger.

Merci à nos principaux supporteurs financiers :

*MRC de Bellechasse
Caisses populaires Desjardins de Bellechasse
Promutuel de Bellechasse*

À la mémoire du soldat Cameron

par André Beaudoin

En 1994, à l'occasion du 50^e anniversaire du débarquement de Normandie, j'avais songé à consacrer un article à un jeune soldat originaire de Saint-Malachie, Marius Cameron, décédé au cours de l'été 1944. Faute de temps, mon projet avait été reporté. Dix ans plus tard, le soixantième anniversaire de cette bataille, historique et déterminante dans l'histoire de l'humanité, m'a donné l'occasion de rencontrer quelques membres de la famille Cameron qui m'ont apporté une précieuse assistance dans mes recherches.



Marius Cameron est ici photographié à la station de Saint-Malachie, au printemps 1944, alors qu'il est en permission, peu de temps avant la traversée de l'Atlantique.

Dans mes souvenirs d'enfance, la mémoire du soldat Cameron tient une place importante, car il était né dans le 3^e rang Nord de Saint-Malachie, où résidaient également mes grands-parents maternels. Ma mère gardait d'excellents souvenirs de cette famille avec qui elle avait lié des liens d'amitié. De Marius, elle se rappelait son sourire moqueur, si typiquement irlandais. Mais elle nous racontait surtout sa fin tragique, sur un champ de bataille de Normandie, où il repose à jamais loin des siens.

Marius Cameron était né le 30 mars 1924. Ses parents, Omer Cameron et Jane Smith s'étaient épousés le 10 juillet 1906 à Saint-Malachie. Leur famille comptait onze enfants vivants. Marius, solide jeune homme de plus de six pieds n'avait pu s'exempter du service militaire et un jour les MP étaient venus le quérir pour un salaire de 30 \$ par mois et un destin bien incertain. D'après les souvenirs de sa sœur Adrienne, après son entraînement, Marius Cameron, incorporé aux Fusiliers Mont-Royal, serait passé en Angleterre vers le mois de mai 1944.

Un mois plus tard, le 6 juin 1944, dans une des plus grandes opérations militaires de l'histoire, les Alliés débarquaient en Normandie. Nous ignorons de façon précise à quel moment le jeune



Pointe du Hoc : Les multiples cratères creusés par les bombardements aériens témoignent de la violence des combats qui se déroulèrent en Normandie au printemps de 1944 .

Cameron fut appelé à participer au combat et à quel endroit précis il décéda. Il faut se rappeler que la bataille de Normandie dura plusieurs mois et que les Allemands opposèrent dans plusieurs secteurs une très grande résistance. Nous savons qu'il décéda dans un hôpital militaire le 10 août 1944, probablement dans la région de Caen. Nous pouvons donc déduire qu'il survécut quelques heures, voire quelques jours à ses blessures, possiblement causées par un éclat d'obus.

La famille Cameron apprit la triste nouvelle de Lorenzo Michaud¹ qui était chef de gare à Saint-Malachie. C'était vers le milieu de la semaine. Adrienne, qui travaillait à l'époque à l'usine d'armement de Valcartier était resté en contact avec son frère. Peu de temps avant son décès, elle lui avait écrit, mais ses lettres lui revinrent. C'est une correspondance assez typique et émouvante en temps de guerre à un être cher où il est fait mention d'envoi de petites gâteries : chocolat, cigarettes, etc.

Il y a quelques années, le jeune Jean-Sébastien Bédard est allé se recueillir sur le monument²



¹ Lorenzo Michaud allait être maire de Saint-Malachie de 1945 à 1947 et de 1953 à 1959.

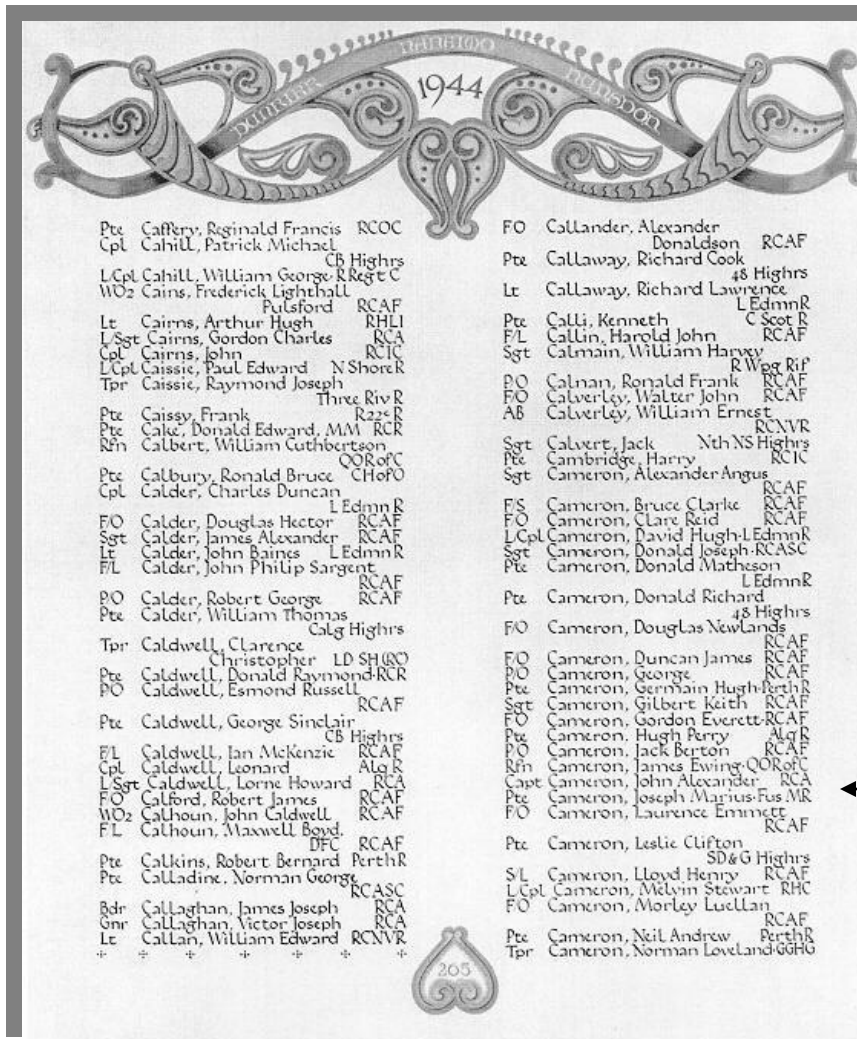
² On remarquera qu'au fil des années, le monument d'origine a été remplacé.

funéraire de son arrière-grand-oncle au cimetière de Bretteville-sur-Laize et il a rapporté de nombreuses photos de ces champs de bataille historiques. Comme plusieurs jeunes de sa génération, le jeune Bédard est ouvert sur le monde et sur la richesse des autres cultures. Cet héritage de tolérance, promesse d'un monde un peu plus fraternel, sans doute, le jeune homme le doit-il dans une certaine mesure au sacrifice du frère de sa grand-mère maternelle.

Le cimetière de Bretteville-sur-Laize

Le cimetière se trouve du côté ouest de la route principale en Caen et Falaise. Le village de Bretteville est à 3 km au sud-ouest du cimetière. Les personnes inhumées dans le cimetière sont mortes au cours des derniers assauts en Normandie, de la capture de Caen et de l'offensive vers le sud (menée d'abord par la 4^e division blindée canadienne et la 1^{re} division blindée polonaise) en vue de fermer la trouée de Falaise et d'encercler ainsi les divisions allemandes qui menaient une lutte désespérée pour éviter d'être coincées à l'ouest de la Seine. La plupart des unités du 2^e Corps d'armée canadien sont représentées dans le cimetière. Environ 3000 victimes de la guerre de 1939-1945 y reposent.

Le livre des souvenirs



Avec de nombreux jeunes hommes de sa génération, Marius Cameron figure au livre du souvenir des jeunes Canadiens qui sont morts au champ d'honneur.



Correspondance de guerre



Adrienne Cameron a conservé précieusement les lettres qu'elle avait adressées à son frère au cours de l'été 1944 et qui lui furent retournées. L'une d'elles est datée du 15 août 1944, ce qui prouve que la famille n'était pas au courant que Marius était décédé le 10 août. Il faut se rappeler qu'à cette époque, le monde était encore loin de la rapidité de l'information que nous connaissons de nos jours, surtout en temps de guerre. Et la lenteur de la poste allait évidemment dans les deux sens de l'Atlantique. C'est pourquoi, le 15 août, ignorant son décès, elle lui écrit : «*Quel plaisir*

pour moi de répondre à ta lettre que j'ai reçue il y a une semaine. » Le 15 août était un vendredi et la température était maussade « *il a fait beau toute une semaine, mais aujourd'hui, il pleut et il fait froid.* » Du reste d'après ce que nous pouvons déduire de la correspondance d'Adrienne, au moment où le sort du monde libre est en jeu, l'été 1944, semble avoir été particulièrement gris. Le 19 juillet, elle écrit : «*C'est bien d'ôlle aujourd'hui. Il pleut et il fait froid. C'est comme en automne.*»

La correspondance d'Adrienne Cameron nous rappelle qu'Adélar Godbout vient d'être défait aux dernières élections provinciales. Jos.D. Bégin a été réélu dans le comté de Dorchester. Dans une lettre datée du 28 juillet, nous apprenons quelques détails supplémentaires sur ces élections : «*Nous sommes en temps d'élection. C'est Émile Ferland de Sainte-Germaine qui se présente comme candidat libéral. C'est le cousin de Jos D. Bégin, la votation, le 8 août.*» La même lettre fait mention des prochaines élections fédérales.

La jeune femme s'inquiète que son frère n'ait pas reçu les cigarettes qu'elle lui a fait parvenir : «*Marius, tu me diras si tu reçois tes cigarettes, écris-moi tout de suite à Québec. Si tu les reçois pas, tu me le diras, je vais-y voir.*» Adrienne Cameron informe finalement son jeune frère qu'un de leurs oncles des États est décédé au mois de juin.



Médailles militaires remise à la famille Cameron après son décès

Message annuel du président de la SHB

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les membres présents à notre 18^e assemblée annuelle. Merci aux directeurs de notre société, tous présents, à l'exception de notre vice-président, qui a remis sa démission au cours de l'automne dernier.

Comme d'habitude, plusieurs membres retardent le renouvellement de leur cotisation. Heureusement que Roger Patry par ses appels téléphoniques réussit à en rescaper un grand nombre. Madame Lise Fleury-Gosselin nous donnera tout à l'heure un compte-rendu sur le nombre de membres en règle présentement.



Nous attendons une activité spéciale dans la municipalité de Saint-Henri pour faire de la publicité et recruter plusieurs nouveaux membres. Il peut en être ainsi pour plusieurs autres municipalités. Des articles traitant des municipalités dans chacun de nos bulletins pourraient créer un intérêt certain parmi la population. Par ailleurs, le projet de Réjean Bilodeau pour la promotion de la SHB est amorcé et plusieurs enveloppes avec formules d'adhésion seront distribuées dans certains sites stratégiques sur le territoire de la MRC de Bellechasse.

Pour fidéliser nos membres et en recruter de nouveaux, nous sommes d'avis que l'augmentation de nos activités pourrait attirer l'attention des gens.

La bibliothèque généalogique Fernand-Breton sera déménagée à Sainte-Claire au début de septembre prochain. Les heures d'ouverture seront publiées dans le prochain bulletin. Il a été convenu que la bibliothèque généalogique alternerait à l'avenir entre Beaumont et Sainte-Claire. Nous avons ajouté récemment les répertoires des mariages des comtés de Bellechasse, de Dorchester et de Lévis à notre inventaire.

Quant aux activités prévues pour cette année, nous avons participé à la présence de conférenciers lors de MultiArts de Bellechasse comme nous l'avions fait l'an dernier. Cette activité fut bien prisée du public.

Une autre activité à caractère historique aura lieu à Saint-Charles cet été. Les Nadeau d'Amérique tiendront leur congrès annuel les 7 et 8 août. On procèdera à cette occasion à l'inauguration d'une plaque commémorant la pendaison du meunier et capitaine Joseph Nadeau en 1760.

Une seconde activité importante à laquelle nous participons c'est la préparation de documents de recherche pour l'élaboration des panneaux qui seront érigés dans le parc historique en construction à Saint-Gervais. L'inauguration aura lieu le 24 juin prochain. Le terrier des Acadiens réfugiés a été préparé par Rodrigue Mazerolle et moi-même. Nous avons fait un inventaire du faubourg des moulins qui fera l'objet d'un deuxième tableau.

Je me suis permis d'informer Patrimoine Canada de la présence d'une première glacière inventoriée au Québec. Cette glacière a été découverte à Saint-Charles et décrite par l'archéologue Louis-Philippe Picard. Nous avons espoir de pouvoir la reconstituer comme celle de Louisbourg en Acadie.

Toutes les idées des membres pour augmenter la visibilité de la SHB dans la MRC de Bellechasse sont les bienvenues. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur action bénévole tout au cours de l'année.

Conrad Paré, président

Situation financière de la SHB

SOCIÉTÉ HISTORIQUE de BELLECHASSE		
<u>Bilan au 31 décembre</u>		
	<u>Actif</u>	
	2002	2003
Encaisse	33.64	33.64
Caisse populaire de Beaumont	3 435.66	2 987.52
Part sociale	5.00	5.00
Intérêts courus	159.95	425.63
Remboursement de taxes à recevoir	264.95	320.44
Placements	12 500.00	14 500,00
Mobilier et équipement	1 507.73	1 055.57
Inventaire (valeur nominale)	1.00	1.00
	<u>17 907.93</u>	<u>19 328.80</u>
	<u>Passif</u>	
Chèques en circulation	635.63	919.05
Revenus perçus d'avance		95.00
EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Surplus au 31 décembre 2002	17 272.30	17 272.30
plus excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice 2003		1 042.45
SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2003	<u>17 907.93</u>	<u>18 314.75</u>
	<u>17 907.93</u>	<u>19 328.80</u>

Société Historique de Bellechasse**État des revenus et dépenses**

REVENUS	2002	2003
Cotisations des membres	7 540.00	7 790.00
Dons	1 210.00	1 105.00
Projet	3 000.00	
Vente de bulletins et répertoires	761.23	498.00
Intérêts gagnés	389.97	490.19
Publicité	800.00	40.00
Récupération de taxes	444.82	320.44
Total des revenus	14 146.02	10 243.63
DÉPENSES		
Activités sociales	664.58	1 096.46
Bibliothèque généalogique	1 077.79	67.50
Frais de bureau	507.48	619.65
Frais de caisse	91.29	66.96
Production du bulletin	4 967.97	4 181.52
Frais de poste	1 150.09	876.90
Frais de déplacements	544.50	437.50
Loyer	600.00	600.00
Projet	2 839.71	159.48
Dépenses diverses	708.20	643.05
Bourse d'études	300.00	
Dépréciation (mobilier équipement)	646.17	452.16
Total des dépenses	14 097.78	9 201.18
Excédent des revenus sur les dépenses	48.24	1 042.45
	14 146.02	10 243.63

Notes aux états financiers

Note 1 : La Société historique de Bellechasse est une corporation sans but lucratif.

Note 2 : L'inventaire qui est porté aux livres à la valeur nominale de 1 \$ comprend :

- a) Les volumes et la documentation en dépôt au local de la Société à Saint-Charles.
- b) La bibliothèque généalogique qui comprend principalement les répertoires, les histoires de famille et la documentation de support.
- c) L'inventaire des bulletins que nous avons publiés au cours des ans et l'inventaire des répertoires de mariages et sépultures.

M O T S

C O D É S

Par André Beaudoin

Chaque chiffre correspond toujours à la même lettre. Commencer par les réponses les plus faciles. Compléter par déduction. Réponses disponibles lors de notre prochaine parution.

- 1) Localité de Bellechasse arrosée par la rivière Etchemin.
- 2) Titre d'un article de notre parution précédente.
- 3) Maire de Saint-Malachie de 1903 à 1904.
- 4) Deuxième curé de Saint-Magloire.
- 5) Le 14 novembre 1962, il est élu député de Bellechasse.
- 6) Le 3 décembre 1899, il est nommé curé d'Armagh.
- 7) Fête son centième anniversaire cette année.
- 8) Le 12 juin 1946, il est élu préfet du comté de Bellechasse.
- 9) Rang de Saint-Léon-de-Standon.
- 10) Le 22 septembre 1922, cette localité est lourdement éprouvée par un incendie.

1) 17 04 02 09 26 07 06 20 04 02 16 07

2) 20 04 19 10 09 04 26 02 10 09

3) 06 03 04 16 20 07 17 26 16 07 21 05 20 04 14

4) 07 19 10 22 04 16 19 23 04 16 07 09 26

5) 18 04 05 16 02 07 20 20 10 22 05 02 07 16

6) 06 14 16 02 20 20 07 17 04 21 17 10 09

7) 03 10 09 08 20 07 22 16

8) 20 10 22 02 17 08 20 07 22 16 14

9) 17 04 02 09 26 08 16 04 09 06 10 02 17

10) 17 04 02 09 26 06 04 21 02 20 20 07

Réponses de la parution précédente

- 1) Une de ses toiles figure sur le calendrier 2003 de la MRC de Bellechasse : **Gaétanne Côté**
- 2) Village qui a fait la page couverture d'Au fil des ans en 2003 : **Saint-Michel**
- 3) Maire de Saint-Lazare de 1941 à 1950 : **Léopold Paré**
- 4) Participa à la rédaction de la monographie paroissiale de Saint-Gervais : **Alexandre Lacroix**
- 5) Décéda dans la tragédie de l'Obiou (Au fil des ans, automne 1990) : **Joseph Pelchat**
- 6) Curé de Saint-Charles de 1986 à 1992 : **Jean Baillargeon**
- 7) Rivière qui fut le théâtre de l'une des pires tragédies de notre région : **Etchemin**
- 8) Journaliste à Radio-Canada d'origine bellechassoise : **Michel Morin**
- 9) Duchesse du carnaval de Bellechasse de 1957 : **Madeleine Larochelle**
- 10) Municipalité de Bellechasse desservie par la route 279 : **Saint-Damien**

Au fil des mois

Nouveaux membres

- 646 : Lucille Allen Audet, Saint-Jean-Chrysostome, membre familial
- 647 : Gérard Marcoux, Beaumont, membre individuel
- 648 : Roger Martel, Lévis, membre individuel
- 649 : Gemma Gauthier, Saint-Michel, membre individuel
- 650 : Rita Couture, Saint- Henri, membre individuel
- 651 : Daniel Roy, Saint-Charles, membre individuel
- 652 : Jeannette Marcoux Labbé, Victoriaville, membre individuel
- 653 : Yvon Comeau, Saint-Malachie, membre individuel
- 654 : Membre désirant garder l'anonymat, Pintendre
- 655 : Membre désirant garder l'anonymat, Armagh
- 656 : Yolande Asselin, Saint-Charles, membre individuel

Saint-Magloire : Dans son édition du dimanche 14 mars 2004, le quotidien *Le Soleil*, sous la plume d'Alain Bouchard, consacrait un long article à la localité de Saint-Magloire. L'article, qui avait pour titre *Une grande séduction pour vrai!* était agrémenté d'une très belle photo avec comme arrière-plan, la panoramique route 281. Dans cette pittoresque municipalité appalachienne, la menace de fermeture de l'école a servi de déclencheur autour d'une mobilisation qui vise à attirer de la main-d'œuvre et assurer son avenir. «Cinquante bénévoles sont mobilisés pour vous attirer, vous accueillir et vous garder dans le village. Des comités d'école, de logement, de politique familiale, de loisirs et de relations publiques sont à l'œuvre, main dans la main avec le conseil municipal, le conseil local de développement et les entrepreneurs et gens d'affaires.»

«Ici, quand arrive la semaine de relâche, on est déjà rendu! s'exclame poétiquement Julie Bercier, une mère de quatre enfants, responsable du comité de la famille. On a tout ce qu'il faut pour jouer dehors. Des champs, de la forêt, des orignaux, des chevreuils, des pistes de ski, etc.» Alain Bouchard, *Le Soleil*, 14 mars 2004

Les voyages enrichissent l'imagination

Jean Tanguay et Francine Bond ont acquis une notoriété régionale et même québécoise il y a quelques années, lorsqu'ils ont entrepris un voyage autour du monde avec leur petite famille. De leur riche expérience, ce couple a ramené une vision qui peut parfois s'appliquer à notre région. «Les choses peuvent se faire autrement que ce qu'on a toujours connu, dit Francine Bond. En Australie, nous avons visité une école qui comptait seulement 24 élèves et que personne ne parlait de fermer. On va trouver une solution. Regardez-nous bien aller.»

Au pays des légendaires Baillargeon

Il faut se rappeler que nous sommes ici dans le village natal des frères Baillargeon. Bref, Saint-Magloire a vu dans son histoire des exploits souvent jugés impossibles et les nombreux records de la légendaire famille sont comme un rappel qu'au royaume du dépassement, on peut déplacer les montagnes.

Une rivière ne fait pas le
printemps...



...mais en Bellechasse, elle réécrit le dicton.